



Sans but lucratif ■ détenue par la communauté

www.fco-cfo.coop ■ info@fco-cfo.coop

419, boulevard Saint-Laurent, Ottawa (Ontario) K1K 2Z8 Téléphone : (613) 288-2689

Directeur générale : Kevin Loughheed Régisseur : Mark Peter Steele

Notre coopérative est titulaire d'un permis d'exploitant d'établissement funéraire – Classe 1 (Permis : FE-1098)

ADHÉSION À NOTRE COOPÉRATIVE

Nous sommes là pour vous servir, vous et votre famille, que vous soyez membre ou non de notre coopérative. Si le défunt était membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa 30 jours avant son décès, un rabais est offert. Cette réduction peut atteindre 10 p.c. sur le coût de tous les services, débours exclus, selon le mode de paiement choisi.

Pour vous joindre à la coopérative, rendez-vous sur www.fco-cfo.coop et cliquez sur « [Devenir membre](#) ». Des frais d'adhésion uniques de 35 \$ sont payables. Les membres sont encouragés à assister à nos assemblées annuelles, à voter et à contribuer à l'orientation future de la coopérative funéraire, et à participer d'autres façons, notamment en se présentant aux élections au conseil d'administration bénévole.

Guide à nos services

SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS	2
FORFAITS DE SERVICES LES PLUS FRÉQUEMMENT SÉLECTIONNÉS	3
SERVICES ET PRIX DÉTAILLÉS	10
URNES ET RELIQUAIRES.....	15
CERCUEILS.....	16
MODALITÉS DE PAIEMENT, FINANCEMENT ET PRÉPAIEMENT	17

SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS

Les frais ci-dessous représentent nos frais minimums pour les services non déclinables. Ces frais de service minimum sont applicables à chaque famille que nous servons et comprennent le transfert de la personne décédée du lieu du décès à notre salle désignée, où elle sera conservée en toute sécurité jusqu'à ce que les documents nécessaires soient remplis. Une fois que les documents sont prêts, c'est-à-dire que le décès a été enregistré et, s'il y a lieu, que le certificat du médecin légiste pour la crémation, l'aquamation ou le transport à l'extérieur de la province a été obtenu, le défunt est transporté dans un véhicule de service jusqu'au lieu de la disposition finale le plus tôt possible ou à une heure prévue, selon le cas.

Les paiements non discrétionnaires en plus des frais de service minimums énumérés comprennent les débours requis à des tiers, comme indiqué ci-dessous, un contenant choisi par la succession (p. ex., cercueil, contenant de crémation, linceul) et, si la distance que nous devons parcourir dépasse 50 km de notre emplacement, les frais de transport.

Services minimaux requis	Prix hors taxes*
Services professionnels et du personnel	870 \$
Transfert initial du défunt	495 \$
Coordination de la documentation	505 \$
Préparation minimale des restes	230 \$
Installations pour la prise en charge du défunt	230 \$
Véhicule administratif**	180 \$
Transfert final des restes***	495 \$
Coût total des services ci-dessus (hors taxes)	3 005 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	300 \$
Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)	2 705 \$

* Tous les services indiqués sont offerts pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer aux services effectués en dehors de ces heures.

** Ne s'applique pas au service funéraire avec cercueil au cimetière.

*** Ne s'applique pas aux services traditionnels.

Débours minimaux requis, selon le cas

Frais de médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75 \$
Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO*	30 \$
Frais de crémation (le cas échéant)	Min 697 \$

* Les frais de protection du consommateur de L'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario aident à défrayer le coût des services de l'Autorité pour fournir de l'information au public et pour réglementer l'industrie funéraire en Ontario. Pour plus de renseignements (en anglais), veuillez visiter <https://thebao.ca/>.

FORFAITS DE SERVICES LES PLUS FRÉQUEMMENT SÉLECTIONNÉS

Notez que tous les prix indiqués ci-dessous sont basés sur une sélection spécifique de services, comme indiqué. Le prix final dépendra des biens et services réellement sélectionnés.

Célébration ou rassemblement traditionnel avec visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait de SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS, marqués d'un astérisque, plus

- une visitation de 4 heures (des heures de visitation supplémentaires peuvent être ajoutées sur demande) moyennant des frais supplémentaires
- un service funéraire dans notre chapelle, à l'église ou à un autre endroit de votre choix
- services d'embaumement, d'habillage, et de coiffure de base
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- un véhicule polyvalent et un coach funéraire (au lieu d'un véhicule de service) pour se rendre au cimetière ou au crématorium, selon le cas.

Le cas échéant, des frais supplémentaires s'appliquent pour un cercueil ou une urne, les débours obligatoires à des tiers (voir ci-dessous), les débours discrétionnaires à des tiers (par exemple, les avis de décès dans les journaux, les arrangements floraux, le traiteur, la location de salle), des souvenirs, la papeterie et le transport au-delà de 50 km.

Services détaillés	Prix hors taxes**
Services professionnels et du personnel*	870 \$
Transfert initial du défunt*	495 \$
Documentation*	505 \$
Préparation minimale des restes*	230 \$
Embaumement	710 \$
Services du personnel pour la cérémonie (en présence du cercueil)	870 \$
Services du personnel pour la visitation (4 heures)	820 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	230 \$
Installations pour la cérémonie	505 \$
Installations pour la visitation (4 heures)	820 \$
Coach funéraire « corbillard »	710 \$
Véhicule polyvalent	405 \$
Véhicule administratif*	180 \$
Coût total des services énumérés (hors taxes)	7 350 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	735 \$
Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)	6 615 \$

** Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

Débours minimaux requis

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75 \$
---	-------

Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Minimum 697 \$

Célébration ou rassemblement traditionnel sans visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait de SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS, marqués d'un astérisque, plus

- un service funéraire dans notre chapelle, à l'église ou à un autre endroit de votre choix
- services d'embaumement, d'habillage et de coiffure de base
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation de notre chapelle, y compris l'équipement pour exposer des objets personnels et des arrangements floraux;
- l'utilisation de nos installations le jour des funérailles, ou l'assistance et la direction de notre personnel dans une église ou un autre lieu
- un véhicule polyvalent et un coach funéraire (au lieu d'un véhicule de service) pour se rendre au cimetière ou au crématorium, selon le cas.

Le cas échéant, des frais supplémentaires s'appliquent pour un cercueil ou une urne, les débours obligatoires à des tiers (voir ci-dessous), les débours discrétionnaires à des tiers (par exemple, les avis de décès dans les journaux, les arrangements floraux, le traiteur, la location de salle), des souvenirs, la papeterie et le transport au-delà de 50 km.

Services détaillés	Prix hors taxes**
Services professionnels et du personnel*	870 \$
Transfert initial du défunt*	495 \$
Documentation*	505 \$
Préparation minimale des restes*	230 \$
Embaumement	710 \$
Services du personnel pour la cérémonie (en présence du cercueil)	870 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	230 \$
Installations pour la cérémonie	505 \$
Coach funéraire « corbillard »	710 \$
Véhicule polyvalent	405 \$
Véhicule administratif*	180 \$
Coût total des services énumérés (hors taxes)	5 710 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	571 \$
Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)	5 139 \$

** Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

Débours minimaux requis

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75 \$
Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Min 697 \$

Service commémoratif dans la chapelle avec visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS, marqués d'un astérisque, plus

- une visitation d'une heure (des heures de visitation supplémentaires peuvent être ajoutées sur demande moyennant un coût supplémentaire)
- un service commémoratif dans notre chapelle
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service.

La crémation a lieu avant le service commémoratif et les restes incinérés peuvent ou non être présents, selon votre décision. Vous pouvez également souhaiter organiser un recueillement familial privé avant la crémation.

Le cas échéant, des frais supplémentaires s'appliquent pour un cercueil ou une urne, les débours obligatoires à des tiers (voir ci-dessous), les débours discrétionnaires à des tiers (par exemple, les avis de décès dans les journaux, les arrangements floraux, le traiteur, la location de salle), des souvenirs, la papeterie et le transport au-delà de 50 km.

Services détaillés	Prix hors taxes**
Services professionnels et du personnel*	870 \$
Transfert initial du défunt*	495 \$
Documentation*	505 \$
Préparation minimale des restes*	230 \$
Services du personnel pour la cérémonie	410 \$
Services du personnel pour les visitations (1 heure)	205 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	230 \$
Installations pour la cérémonie	505 \$
Installations pour les visitations (1 heure)	205 \$
Véhicule administratif*	180 \$
Transfert final des restes*	495 \$
Coût total des services énumérés (hors taxes)	4 330 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	433 \$

Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)**3 897 \$**

** Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

Débours minimaux requis

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75 \$
Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Min 697 \$

Service commémoratif dans la chapelle sans visitation

Ce forfait comprend tous les services du forfait SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS, marqués d'un astérisque, plus

- un service commémoratif dans notre chapelle
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service.

La crémation a lieu avant le service commémoratif et les restes incinérés peuvent être présents ou non, selon votre choix. Vous pouvez également souhaiter organiser un recueillement familial privé avant la crémation.

Le cas échéant, des frais supplémentaires s'appliquent pour un cercueil ou une urne, les débours obligatoires à des tiers (voir ci-dessous), les débours discrétionnaires à des tiers (par exemple, les avis de décès dans les journaux, les arrangements floraux, le traiteur, la location de salle), des souvenirs, la papeterie et le transport au-delà de 50 km.

Services détaillés	Prix hors taxes**
Services professionnels et du personnel*	870 \$
Transfert initial du défunt*	495 \$
Documentation*	505 \$
Préparation minimale des restes*	230 \$
Services du personnel pour la cérémonie	410 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	230 \$
Installations pour la cérémonie	505 \$
Véhicule administratif*	180 \$
Transfert final des restes*	495 \$
Coût total des services énumérés (hors taxes)	3 920 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	392 \$

Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)**3 528 \$**

** Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

Débours minimaux requis

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75 \$
Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Min 697 \$

Cérémonie d'inhumation en présence du cercueil

Ce forfait comprend tous les services du forfait SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS, marqués d'un astérisque, plus

- un service funéraire avec un cercueil au cimetière
- supervision et orientation professionnelles du personnel tout au long du service
- l'utilisation de notre équipement de base (s'il y a lieu) au cimetière

Le cas échéant, des frais supplémentaires s'appliquent pour un cercueil, les débours obligatoires à des tiers (voir ci-dessous), les débours discrétionnaires à des tiers (par exemple, les avis de décès dans les journaux, les arrangements floraux, le traiteur, la location de salle, équipement d'abaissement du cercueil), des souvenirs, la papeterie et le transport au-delà de 50 km.

Services détaillés	Prix hors taxes**
Services professionnels et du personnel*	870 \$
Transfert initial du défunt*	495 \$
Documentation*	505 \$
Préparation minimale des restes*	230 \$
Services du personnel pour la cérémonie	870 \$
Embaument	710 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	230 \$
Coach funéraire « corbillard »	710 \$
Coût total des services énumérés (hors taxes)	4 620 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	462 \$

Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)	4 158 \$
---	-----------------

** Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

Temps privé de 30 minutes en option

Services du personnel pour un temps d'identification de 30 minutes	105 \$
Installations pour l'identification en 30 minutes	105 \$
Total (hors taxes)	210 \$

L'ajout de ce qui précède permet une identification familiale privée. Limité à dix personnes. Pas de service funéraire ni de visitation publique.

Débours minimaux requis

Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30 \$

Crémation simple

Ce forfait de crémation uniquement comprend tous les services du forfait SERVICES MINIMAUX ESSENTIELS, marqués d'un astérisque, ainsi que les services et produits nécessaires pour effectuer une crémation. Aucun service supplémentaire n'est inclus. Le cas échéant, des frais supplémentaires s'appliquent pour un cercueil (coût minimum de 150 \$ pour un cercueil en carton pour un corps pesant 149 livres ou moins), urne, les débours obligatoires à des tiers (voir ci-dessous), les débours discrétionnaires à des tiers (par exemple, les avis de décès dans les journaux, les arrangements floraux, le traiteur, la location de salle), des souvenirs, la papeterie et le transport au-delà de 50 km.

Services détaillés	Prix hors
Services professionnels et du personnel*	870 \$
Transfert initial du défunt*	495 \$
Documentation*	505 \$
Préparation minimale des restes*	230 \$
Installations pour la prise en charge du défunt*	230 \$
Véhicule administratif*	180 \$
Transfert final des restes*	495 \$
Coût total des services énumérés (hors taxes)	3 005 \$
Rabais maximal pour un membre de la Coopérative funéraire d'Ottawa (10 p.c.)	301 \$
Coût total minimal des services énumérés pour un membre (hors taxes)	2 704 \$

** Tous les prix indiqués sont pour un service effectué pendant les heures normales d'ouverture (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Des frais supplémentaires peuvent s'appliquer pour les services effectués en dehors de ces heures.

Temps privé de 30 minutes en option

Services du personnel pour un temps d'identification de 30 minutes	105 \$
Installations pour l'identification en 30 minutes	105 \$
Total (hors taxes)	210 \$

L'ajout de ce qui précède permet une identification familiale privée. Limité à 10 personnes. Pas de service funéraire ni de visitation publique.

Débours minimums requis

Honoraires du médecin légiste (requis pour la crémation/ aquamation/ l'expédition d'une dépouille à l'extérieur de la province)	75 \$
Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
Frais de protection du consommateur de l'ASFCO	30 \$
Frais de crémation, s'il y a lieu	Min 697 \$

SERVICES ET PRIX DÉTAILLÉS

Tous les articles ci-dessous marqués d'un astérisque (*) sont des services ou des débours minimaux non déclinables nécessaires à l'exécution d'un service d'inhumation, de crémation ou d'un autre service de disposition.

Services

***Services professionnels et du personnel**

870 \$

Consultation professionnelle avec du personnel agréé, y compris, mais sans s'y limiter, des conseils d'experts sur les options pour répondre à vos besoins, la fourniture d'informations sur les avantages gouvernementaux possibles, et la coordination de toutes les activités, rites et cérémonies fournis par notre salon funéraire ou des fournisseurs tiers, tels que le cimetière ou crématorium. Les frais comprennent les frais généraux tels que le loyer, l'entretien, les services publics, les services de comptabilité, l'administration du bureau, l'assurance et les services de réponse 24 heures sur 24.

***Documentation**

505 \$

Achèvement et dépôt de tous les documents nécessaires, y compris, mais sans s'y limiter, l'enregistrement du décès, le certificat du médecin légiste, le dossier du clergé, le cas échéant, le permis d'inhumation, la demande de crémation ou le formulaire d'autorisation d'inhumation. Les frais de tiers facturés pour ces documents ne sont pas inclus et sont facturés au prix coûtant. Nous fournissons également des certificats de preuve de décès illimités à des fins de règlement de la succession au représentant autorisé du défunt. Bien que le certificat fourni ne soit pas un document officiel, il suffit pour diverses démarches successorales. Au besoin, un certificat de décès officiel peut être obtenu auprès du bureau de l'état civil de la province où le décès est survenu.

***Préparation minimale des restes (nécessite « Installations pour la prise en charge du défunt »)**

230 \$

Le corps est vérifié pour les effets personnels (qui seront retournés au représentant autorisé, sauf indication contraire). Le retrait et l'élimination des stimulateurs cardiaques ou autres implants par un directeur de funérailles agréé sont inclus lorsque cela est nécessaire, par exemple avant la crémation ou l'aquamation du corps. Si le défunt subissait une curiethérapie (TheraSeeds radioactive) ou des traitements aux radio-isotopes avant son décès, il est possible que le défunt ne puisse pas être incinéré. Veuillez en parler à l'un de nos directeurs de funérailles pour de plus amples renseignements.

Préparation de base des restes (nécessite « Installations pour la prise en charge du défunt »)

105 \$

Bain du défunt, habillage, préparation des traits du visage pour l'identification ou l'observation sans embaumement, la coiffure de base et les cosmétiques, si vous le souhaitez.

Embaumant (nécessite « Installations pour la prise en charge du défunt »)

710 \$

L'embaumement est un processus d'assainissement, de restauration et de préservation temporaire du défunt. Cela ne remplace pas « Préparation minimale des dépouilles » ci-dessus.

Services du personnel pour les visites et les rassemblements (nécessite « Installations pour les visites »)

Service de coordination et supervision de la visite pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00). Notre service comprend, sans s'y limiter, l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, cercueil/urne, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs, la surveillance du stationnement, la fourniture de rafraîchissements légers (café, thé, collations légères) et le traitement des dons. Pour les périodes de visite précédant une cérémonie, notre temps est calculé du début de la visite jusqu'au début de la cérémonie.

- Quatre (4) heures

820 \$

- Deux (2) heures

410 \$

- Une (1) heure **205 \$**
- Visitation familiale privée (trente (30) minutes pour un maximum de dix (10) personnes) **105 \$**

Services du personnel pour la cérémonie en présence du cercueil **870 \$**

Services du personnel pour coordonner et superviser la cérémonie dans notre chapelle ou à un autre endroit, en présence du cercueil, pendant un maximum de trois heures. Comprend l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, placement du cercueil, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs et la supervision du stationnement.

Services du personnel pour la cérémonie en présence de l'urne **665 \$**

Services du personnel pour coordonner et superviser la cérémonie dans notre chapelle ou à un autre endroit, en présence de l'urne, pendant un maximum de trois heures. Comprend l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, placement des urnes, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs et la supervision du stationnement.

Services du personnel pour la cérémonie sans présence du cercueil ou de l'urne **410 \$**

Services du personnel pour coordonner et superviser la cérémonie dans notre chapelle ou à un autre endroit, sans présence du cercueil ou de l'urne, pendant un maximum de trois heures. Comprend l'aménagement de la salle (arrangements floraux, photos, souvenirs, placement des urnes, nettoyage et désinfection), l'accueil et l'orientation des visiteurs et la supervision du stationnement.

Services du personnel pour la cérémonie d'inhumation en présence du cercueil (nécessite « Véhicule polyvalent ») **665 \$**

Au moins un directeur de funérailles et un membre du personnel pour coordonner et superviser le service d'inhumation au bord de la tombe.

Services du personnel pour la cérémonie d'inhumation en présence de l'urne (nécessite « Véhicule polyvalent ») **460 \$**

Au moins un directeur de funérailles et un membre du personnel pour coordonner et superviser le service d'inhumation au bord de la tombe.

Les deux frais ci-dessus couvrent notre temps depuis le début du service funéraire jusqu'à la disposition finale à l'endroit choisi et sont distincts des services du personnel pour les visites, même si le personnel présent est le même que celui qui assiste à la visite.

Heures supplémentaires du personnel **205 \$/ heure**

Des frais supplémentaires pour le personnel sont facturés après une période de trois heures.

Supplément fin de semaine, jours fériés et soir **360 \$**

Organiser les visites et les services funéraires les samedis, dimanches, jours fériés ou après 16 h 00 du lundi au vendredi.

Installations

Installations pour la prise en charge du défunt **230 \$*

Une pièce sécurisée et privée est utilisée pour préparer, embaumer et/ou abriter le corps jusqu'au moment de l'inhumation, de la crémation ou d'une autre disposition. Ces frais s'appliquent chaque fois que le corps se trouve dans notre

établissement. Si le défunt doit être détenu dans notre établissement au-delà d'une période de deux jours, des frais quotidiens d'entreposage du corps de 51 \$ peuvent s'appliquer.

Installations pour les visites (nécessite « Services du personnel pour les visites et les rassemblements »)

Utilisation des installations désignées pour les visites pendant la période indiquée ci-dessous pendant les heures normales d'ouverture. Ces frais s'appliquent du début de la visite jusqu'au début de la cérémonie, même si la cérémonie a lieu dans la même pièce. La restauration n'est pas incluse.

Quatre (4) heures	820 \$
Deux (2) heures	410 \$
Une (1) heure	205 \$
Visite privée en famille (30 minutes pour un maximum de 10 personnes)	105 \$

Installations pour la cérémonie (nécessite « Services du personnel pour la cérémonie ») **505 \$**

Utilisation des installations désignées pour le service funéraire (en présence du corps ou du cercueil) ou du service commémoratif (l'urne ou les cendres peuvent être présentes ou non) pendant un maximum de deux heures. Ces frais s'appliquent à partir du moment où le service funéraire commence jusqu'à la fin de la cérémonie ou de la disposition finale au cimetière et sont distincts des installations de visite, même si la visite a lieu immédiatement avant et dans la même pièce.

Installations pour la réception (nécessite « Services du personnel pour les visites et les rassemblements ») **335 \$**

Installations pour un rassemblement où de la nourriture et des boissons seront servies. Utilisation de notre salle de réception jusqu'à deux heures. Comprend l'installation et le nettoyage. Le café, le thé, la vaisselle, les couverts et l'utilisation de la cuisine sont inclus. La restauration est en supplément (voir « Dépenses » ci-dessous).

Transport

***Transfert initial du défunt** **495 \$**

Un véhicule, un membre du personnel formé et de l'équipement spécialisé utilisé pour transférer le défunt à nos soins à partir du lieu du décès ou du bureau du médecin légiste, de l'hôpital ou d'un autre établissement. Des frais de kilométrage supplémentaires s'appliquent au-delà de 50 km. Le personnel supplémentaire pour l'aide est de 105 \$ par membre du personnel. Un supplément de 105 \$ s'applique aux services de transfert fournis en dehors des heures d'ouverture.

***Véhicule administratif** **180 \$**

Véhicule de transport général utilisé dans le cadre de l'exécution des services contractuels.

Véhicule polyvalent (clergé/voiture de tête) **405 \$**

Utilisé pour transporter les directeurs de funérailles et/ou le clergé vers le lieu du service et/ou le lieu de disposition finale. Ce véhicule peut également être utilisé pour la livraison d'arrangements floraux, de souvenirs et d'équipement au lieu de visite, de service et/ou de disposition finale, selon les besoins.

***Transfert final des restes** **495 \$**

Véhicule et personnel pour transférer les restes au lieu de disposition finale.

Transfert final des restes avec surclassement **710 \$**

Véhicule et personnel pour transférer les restes au lieu de disposition finale.

Transport au-delà d'un rayon de 50 km de notre emplacement **2.75 \$ / km**

Heures supplémentaires d'automobile (facturées à l'heure, par véhicule après une période de trois heures) **140 \$/ heure**

Autres services et fournitures

En plus des services énumérés et tarifés ci-dessous, nous obtenons les services suivants auprès de fournisseurs tiers : aquamation (également connue sous le nom d'hydrolyse alcaline), rapatriement du défunt vers un autre pays, rapatriement à Ottawa depuis l'extérieur du Québec ou de l'Ontario, don du corps à la science et diffusion en direct de la cérémonie commémorative ou de l'hommage à sa vie. Veuillez communiquer avec un de nos directeurs de funérailles pour obtenir un devis.

Forfait souvenir **\$405.00**

Le forfait comprend un livre d'or classique, 25 cartes de remerciement, une bougie commémorative personnalisée et 50 marque-pages. Les articles du package peuvent être commandés individuellement. Pour les articles de papeterie, des tailles de commande minimales s'appliquent. Veuillez parler avec l'un de nos employés pour plus d'informations.

Inhumation printanière/ différée (dans un rayon de 50 km; personnel inclus pendant deux heures)

Avec un véhicule de service **970 \$**

Avec un coach funéraire (corbillard) **1 275 \$**

Les inhumations ne sont pas effectuées pendant l'hiver. Les frais ci-dessus s'appliquent lorsque l'inhumation est reportée au printemps ou retardée pour une autre raison.

Équipement pour les visites et/ou le service à l'extérieur de nos locaux **485 \$**

La livraison, l'installation et l'utilisation de l'équipement nécessaire aux visites et/ou au service à un endroit autre que notre salon funéraire. Comprend un véhicule pour la livraison de l'équipement. Les services du personnel sont obligatoires et ne sont pas inclus.

Procédures de restauration professionnelles **150 \$/ heure**

Dans certaines circonstances, des efforts de restauration supplémentaires au-delà de ceux de la procédure d'embaumement standard sont nécessaires pour améliorer l'apparence du défunt, par exemple, lorsque le défunt a subi une autopsie.

Pochette extérieure de protection **105 \$**

Au besoin.

Frais d'entreposage supplémentaires **51 \$/ jour**

Frais si la dépouille doit être détenu dans notre établissement pendant plus de trois jours.

Coiffure **105 \$**

Bien que la coiffure de base soit incluse dans coûts de l'embaumement, des services supplémentaires sont supplémentaires.

Dépôt remboursable pour les cendres	360 \$
--	---------------

Lorsque le corps sera incinéré, le paiement d'un dépôt remboursable peut être exigé. Si les cendres ne sont pas réclamées dans l'année suivant la crémation, le dépôt peut être utilisé pour inhumer les cendres dans un terrain commun dans un cimetière choisi par le salon funéraire. Si les cendres sont réclamées avant l'inhumation, nous remboursons le dépôt.

Service de suivi	310 \$
-------------------------	---------------

Spécialiste du suivi pour aider l'exécuteur testamentaire à remplir les formulaires requis, par exemple, pour les prestations des gouvernements fédéral et provincial, les sociétés de cartes de crédit, les entreprises de services publics et de communications, les adhésions et les agences d'évaluation du crédit. Une trousse complète vous sera fournie pour vos dossiers. Inclus sans frais pour les membres de la coopérative en cas de besoin.

Témoin de la crémation	360 \$
-------------------------------	---------------

Présence du personnel auprès des membres de la famille au début du processus de crémation.

Emballage et expédition des cendres	255 \$
--	---------------

Comprend les frais d'affranchissement et de suivi nécessaires au Canada uniquement par Xpresspost^{MC}.

Livraison locale des cendres	155 \$
-------------------------------------	---------------

Livraison des cendres/l'urne dans un rayon de 50 km autour de notre emplacement.

Coordination du placement des avis dans les journaux	n/c
---	------------

Placement de l'avis de décès sur le site Web de la coopérative	n/c
---	------------

Retrait du stimulateur cardiaque	n/c
---	------------

Débours

Les débours sont des articles, facturés au prix coûtant, que nous organisons et payons en votre nom avec un fournisseur tiers. Ils comprennent les éléments énumérés ci-dessous en plus des avis aux médias, des honoraires du clergé ou des officiants de service et des services de traiteur. Les coûts indiqués ci-dessous peuvent être modifiés sans préavis.

Frais de crémation	Min 697 \$
---------------------------	-------------------

Frais exigés pour la crémation du corps.

*Honoraires du médecin légiste	75 \$
---------------------------------------	--------------

Il s'agit de frais fixés par la province et exigés par le médecin légiste pour la délivrance d'un certificat qui permet la crémation, la disposition alternative ou l'expédition à l'extérieur de la province. Aucun certificat du médecin légiste n'est requis si le défunt sera inhumé en Ontario.

*Frais municipaux d'enregistrement du décès	54 \$
--	--------------

Frais exigés par la Ville d'Ottawa pour l'enregistrement du décès au nom de la province. La municipalité délivre un permis d'inhumation et transmet les documents au Bureau du registraire général de l'état civil de la province.

Frais de protection du consommateur de l'ASFCO*30 \$**

Les frais de protection du consommateur de L'Autorité des services funéraires et cimetières de l'Ontario aident à défrayer le coût des services de l'Autorité pour fournir de l'information au public et pour réglementer l'industrie funéraire en Ontario.

Pour plus de renseignements, veuillez visiter <https://thebao.ca/>.

URNES ET RELIQUAIRES

Vous n'êtes pas obligé d'acheter une urne, une urne souvenir ou un coffre-fort d'urne. Lorsqu'un corps est incinéré, les cendres sont placées dans une simple boîte pouvant être inhumée ou dispersée. Néanmoins, nous sommes heureux d'offrir la sélection suivante de produits dans une gamme de prix et de matériaux. Si l'urne doit être placée dans une niche de columbarium dans un cimetière, vous devez vous assurer que l'urne que vous choisissez conviendra. Les urnes suivantes peuvent être disponibles et sont distribuées par divers fournisseurs. Veuillez consulter le salon funéraire pour l'inventaire en stock. Des options supplémentaires peuvent être disponibles sur demande. Des frais de transport peuvent s'appliquer aux commandes personnalisées.

Sauf indication contraire, toutes les urnes énumérées sont de taille adulte standard (environ 200 pc). Les dimensions des urnes énumérées sont disponibles sur demande. Nous ne sommes pas responsables si l'urne choisie ne contiendra pas tous les restes incinérés. Veuillez-vous adresser à l'un de nos directeurs de funérailles pour obtenir de l'aide.

Les prix indiqués sont hors taxes.

Nom	Description	Prix
Tubes de diffusion / par Gravure Craft	Carton, différents motifs disponible	195 \$
Eco Bamboo #096220 / par Joyal & Allard	Biodégradable, respectueux de l'environnement	225 \$
Rosewood / par GitMit	Bois de rose au fini satin	295 \$
Oiseau de paradis #RB3 / par GitMit	Urne en laiton, disponible en finition argent antique, laiton ou cuivre	310 \$
Papillon #139200 / par Joyal & Allard	Fibre de verre, finition noire avec un choix d'un ornement papillon	320 \$
Marbre perle bleue / par Joyal & Allard	Marbre rectangulaire vertical avec des mottes bleues	425 \$

Fournir votre propre urne

Vous pouvez fournir un récipient approprié pour contenir les restes incinérés du défunt. Ce contenant doit être facilement scellé et être suffisamment grand pour contenir les restes humains incinérés. Nous ne sommes pas responsables des dommages ou des défauts qui existent ou peuvent survenir lorsque les restes incinérés sont placés à l'intérieur du contenant. Nous nous réservons le droit de refuser de remplir un récipient fourni par l'acheteur si nous pensons qu'il y a un risque de l'endommager ou si le récipient (par exemple, une théière) ne contiendra pas les restes en toute sécurité. **Il y a des frais de 25 \$ par urne ou par reliquaire pour placer les cendres lorsque l'urne ou reliquaire est fournie par l'acheteur.**

CERCUEILS

Les cercueils énumérés ci-dessous peuvent être disponibles. Sauf indication contraire, ils sont distribués par Northern Casket. Veuillez consulter le salon funéraire pour l'inventaire en stock. Des options supplémentaires peuvent être disponibles sur demande. Des frais de transport peuvent s'appliquer aux commandes personnalisées.

Sauf indication contraire, tous les cercueils énumérés sont de taille adulte standard. Certains cercueils peuvent être construits avec des matériaux qui supportent des poids limités.

Les prix indiqués sont hors taxes.

Exigences minimales pour un cercueil

- **Pour l'inhumation :** Bien que certains puissent autoriser l'utilisation d'un linceul funéraire, les règlements de la plupart des cimetières exigent un cercueil pour l'inhumation. Le cercueil en bois le moins cher ci-dessous convient. Des cercueils en bois ou en métal plus coûteux peuvent également être utilisés pour l'enterrement.
- **Pour la crémation :** Un corps doit être présenté au crématorium dans un contenant rigide et étanche fait d'un matériau combustible, comme le bois ou le carton. Les contenants contenant des matières dangereuses inflammables ou du plastique chloré ou renforcé de fibres, autres que le métal accessoire, ne peuvent pas être utilisés pour la crémation. Nous vous proposons ci-dessous une sélection de récipients abordables adaptés à la crémation.

Nom	Description	Prix
Carton #CFO-002 / par Ericaault	Cercueil de crémation en carton, sans poignées, sans intérieur pouvant contenir jusqu'à 150 lbs	150 \$
Panneau de particules #PP10 / par Northern Casket	Cercueil de crémation en panneau de particules, sans poignées, sans aménagement intérieur fixe	325 \$
Eden Enviro #100 / par Northern Casket	Peuplier massif, produit funéraire écologique, poignées écologiques, sans aménagement intérieur fixe	695 \$
Eden Enviro #102 / par Northern Casket	Peuplier massif, produit funéraire écologique, poignées écologiques, aménagement intérieur en coton naturel	795 \$
Woodward #527 / par Northern Casket	Peuplier massif, produit funéraire écologique, finition naturelle, poignées écologiques, finition en crêpe Rosetan	1 750 \$
Blue Cloth #70 / par Northern Casket	Panneau de particules recouvert de tissu bleu uni, poignées métalliques argentées, intérieur en taffetas blanc	1 850 \$
Durham #504 / par Northern Casket	Peuplier massif et éléments plaqués, finition satinée, poignées en barre métallique finition bronze, intérieure en crêpe blanc	2 395 \$

Nom	Description	Prix
Baxley #517M / par Northern Casket	Peuplier massif et éléments plaqués, finition brillante acajou, poignées en barre métallique finition bronze, intérieur en crêpe satiné clair	2 795 \$
Carter #228M / par Northern Casket	Peuplier massif, finition satinée acajou, poignées en barre métallique finition bronze, intérieur en crêpe Rosetan	2 850 \$
Carlton #33 / Northern Casket	Composants en frêne massif et placage, finition brillante dorée, poignées en barre de bois, intérieure en crêpe Rosetan	3 350 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT, FINANCEMENT ET PRÉPAIEMENT

Au moment du décès

Un dépôt de 3 000 \$ ou de 50 p.c. du montant total des frais de la Coopérative funéraire d'Ottawa pour les biens et services est exigible à la signature du contrat de services, selon le montant le plus élevé. Le solde est payable dans les 15 jours. Le paiement peut être effectué en argent comptant, par chèque, par carte de débit et par la plupart des principales cartes de crédit. Le paiement des débours, où facturé séparément, est exigible sur réception de notre facture. Des intérêts seront facturés sur les comptes en souffrance au taux de 2,5 p.c. par mois, composés mensuellement (soit 34,49 p.c. par an). Des frais de 25 \$ s'appliquent pour tout chèque retourné par l'institution financière pour insuffisance de fonds. Une aide financière pour les frais funéraires peut être disponible auprès d'organismes gouvernementaux pour les personnes admissibles.

Un **rabais pour les membres** est offert aux tarifs suivants lorsqu'aucun arrangement préalable n'est en place et que le service est acheté au nom d'une personne qui a été membre de FCO pendant au moins 30 jours avant son décès :

- dix pour cent de nos frais de service si les paiements sont effectués en espèces, par chèque, carte de débit, traite bancaire, mandat postal ou virement électronique au plus tard aux dates d'échéance indiquées ci-dessus;
- sept pour cent de nos frais de service si les paiements sont effectués par carte de crédit ou autre service de paiement comparable au plus tard aux dates d'échéance indiquées ci-dessus.

Notre rabais de membre ne s'applique pas aux marchandises et aux débours. Elle ne s'applique pas aux services achetés pour les personnes indigentes avec un soutien financier de la Ville d'Ottawa.

Paieement anticipé à l'avance

- **Paieements détenus en fiducie :** Vous payez les services et les fournitures que vous achetez au prix d'aujourd'hui. Nous plaçons votre argent dans un compte en fiducie, où il accumulera des intérêts jusqu'à au décès du bénéficiaire du contrat. Le prépaiement peut être effectué en espèces, par chèque ou par carte de crédit. Les fonds sont détenus en fiducie au nom de l'acheteur.
- **Garantie de prix :** Lorsque nous sommes payés en totalité selon les modalités de paiement énoncées dans le contrat d'arrangement préalable, nos prix sont garantis. Le total des paiements effectués, plus les intérêts gagnés, seront appliqués au prix futur des services et des fournitures. Si le total des paiements, plus les intérêts gagnés, sont insuffisants pour couvrir le prix total futur des services et fournitures prépayés, nous absorberons la différence en tant que perte. Tous les fonds excédant le prix futur total des services et fournitures prépayés seront retournés à la

succession ou appliqués aux services, fournitures et débours supplémentaires achetés au moment opportun, sur demande. Des conditions s'appliquent. Toute modification apportée au contrat prépayé peut entraîner la nullité et la non-avenue du contrat prépayé et l'exécution d'un nouveau contrat avec le prix en vigueur au moment où les modifications sont apportées.

- **Assurance funéraire** : vous pouvez souscrire une assurance pour couvrir les paiements dus en vertu du contrat d'arrangement préalable que vous avez souscrit avec nous. Veuillez parler à l'un de nos employés pour plus d'informations.
- Notre **rabais pour les membres** est offert aux membres qui achètent un arrangement préalable. Veuillez-vous adresser à l'un de nos employés pour plus d'informations.

De **plus amples informations** sur le financement, le paiement et les options de financement sont disponibles sur demande.